



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
3 août 2017
Français
Original : anglais

**Conseil du commerce et du développement
Commission du commerce et du développement
Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits
de base et le développement
Neuvième session**

Genève, 12 et 13 octobre 2017

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**Le point sur les marchés de produits de base : évolution
récente, problèmes nouveaux et mesures de politique
générale propres à favoriser une croissance équitable
et un développement durable fondés sur les produits de base**

Note du secrétariat de la CNUCED

Résumé

Dans la présente note d'information, le secrétariat de la CNUCED examine l'évolution récente des principaux marchés de produits de base et analyse les facteurs ayant contribué aux fluctuations des prix de ces produits en 2016. D'une manière générale, l'année 2016, qui s'est caractérisée par une hausse sensible des prix, a marqué la fin de l'évolution à la baisse observée pendant cinq ans. Cependant, compte tenu du recul constaté pendant les quatre premiers mois de 2017, on peut se demander si la tendance s'est véritablement inversée. Si les pays en développement tributaires des produits de base ont profité de cette hausse des prix, dans l'ensemble, ceux-ci sont restés très inférieurs à leurs niveaux sans précédent de 2011. La présente note aborde certaines questions de politique générale liées à l'évolution récente des marchés mondiaux de produits de base et présente des recommandations susceptibles d'aider les pays en développement tributaires de ces produits à parvenir à un développement durable et une croissance équitable.



Introduction

1. La Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement a été instituée par l'Accord d'Accra (par. 208) et le Mandat de Doha (par. 17). Le Maafikiano de Nairobi, adopté à la quatorzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, a prolongé son mandat jusqu'en 2020 (par. 100, al. h))¹. La Réunion d'experts pluriannuelle, telle qu'elle a été approuvée par le Conseil du commerce et du développement à sa trente et unième session extraordinaire, en avril 2017, examinera les faits nouveaux, les difficultés et les perspectives sur les marchés de produits de base, en accordant l'attention voulue aux secteurs qui intéressent les pays en développement tributaires de ces produits².

2. Dans la présente note d'information, le secrétariat de la CNUCED analyse l'évolution des marchés de produits de base pendant l'année 2016, en mettant l'accent sur les prix et les causes de leurs fluctuations. Il examine aussi certaines questions de politique générale liées à l'évolution récente des marchés et tire des enseignements sous la forme de recommandations susceptibles d'aider les pays en développement tributaires des produits de base à obtenir un développement durable et une croissance équitable. Aux fins du présent document, les produits de base sont divisés en trois catégories : les produits alimentaires et agricoles (denrées alimentaires, boissons tropicales, oléagineux et huiles d'origine végétale, et matières premières agricoles) ; les minéraux, les minerais et les métaux ; et les sources d'énergie (pétrole, gaz, charbon et énergies renouvelables).

I. Évolution récente des marchés de produits de base

A. Aperçu général

3. Après avoir dégringolé pendant cinq ans et atteint leur niveau le plus bas au début de 2016, les prix des produits de base sont repartis à la hausse jusqu'aux premiers mois de 2017. L'indice des prix nominaux des produits de base non pétroliers de la CNUCED³ a atteint 218,8 points en février 2017, progressant de 20,4 % par rapport à sa valeur en janvier 2016, qui était de 181,8 points (voir fig. 1). Cependant, les dernières données disponibles montrent un nouveau recul des prix, avec un indice ramené à 205,2 points en avril 2017. Dans l'ensemble, les prix des produits de base sont restés très inférieurs aux pics enregistrés pendant la dernière période de forte hausse.

¹ TD/519/Add.2.

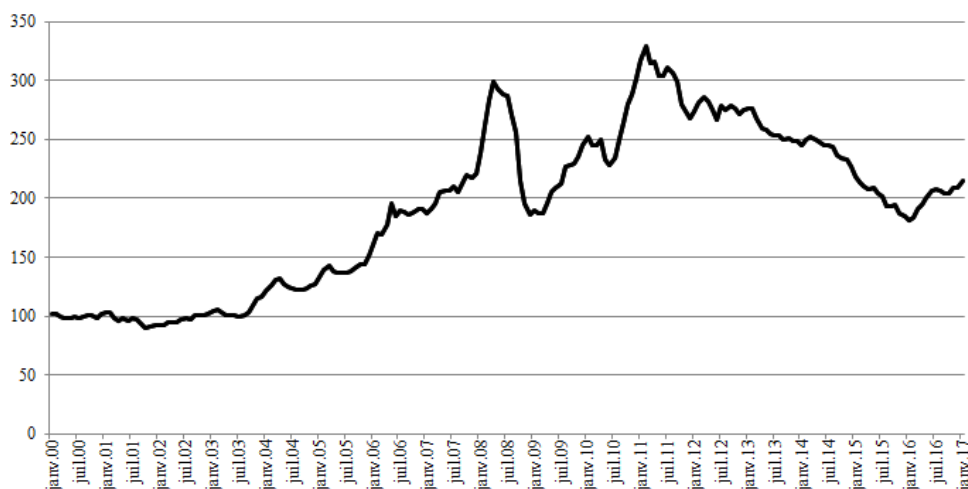
² TD/B(S-XXXI)/2.

³ Indice portant sur les sous-groupes suivants de produits de base : les produits alimentaires (denrées alimentaires, boissons tropicales, oléagineux et huiles d'origine végétale) ; les matières premières agricoles ; et les minéraux, les minerais et les métaux.

Figure 1

**Indice des prix des produits de base non pétroliers de la CNUCED,
tous groupes, janvier 2000-janvier 2017**

(2 000 = 100 ; en dollars courants des États-Unis)



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données UNCTADStat.

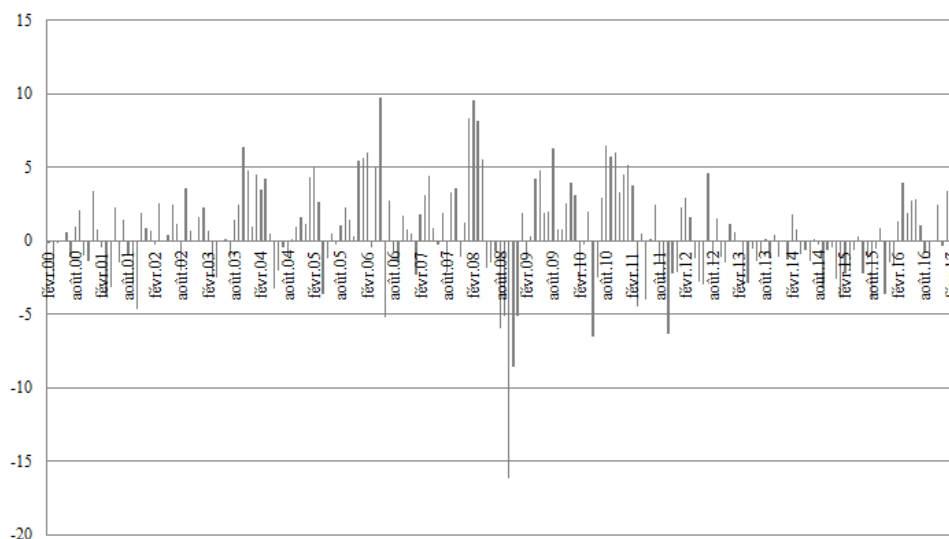
4. La remontée des prix des produits de base, en 2016, s'expliquait principalement par des contraintes du côté de l'offre et des incertitudes concernant la production, notamment dans le cas des métaux et des matières premières agricoles. Les mauvaises conditions météorologiques liées au phénomène El Niño ont fait chuter la production de matières premières agricoles telles que l'huile de palme, le riz et le café. L'offre de minéraux, de minerais et de métaux a été limitée par le recul de la production de nickel, de cuivre et de zinc. Après une amélioration des conditions de l'offre pour plusieurs métaux et matières premières agricoles, les prix des produits de base semblent avoir arrêté leur ascension au début de 2017.

5. Les prix des produits de base ont peu varié ces cinq dernières années (voir fig. 2). Il faut remonter en octobre 2011 pour observer une variation mensuelle de plus de 5 % de l'indice des prix des produits de base non pétroliers. Certains produits de base ont toutefois subi des variations de prix considérables. L'évolution des marchés des grands groupes de produits de base est présentée dans la section B.

Figure 2

**Indice des prix des produits de base non pétroliers de la CNUCED :
Variations mensuelles, février 2000-février 2017**

(2 000 = 100)



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données UNCTADStat.

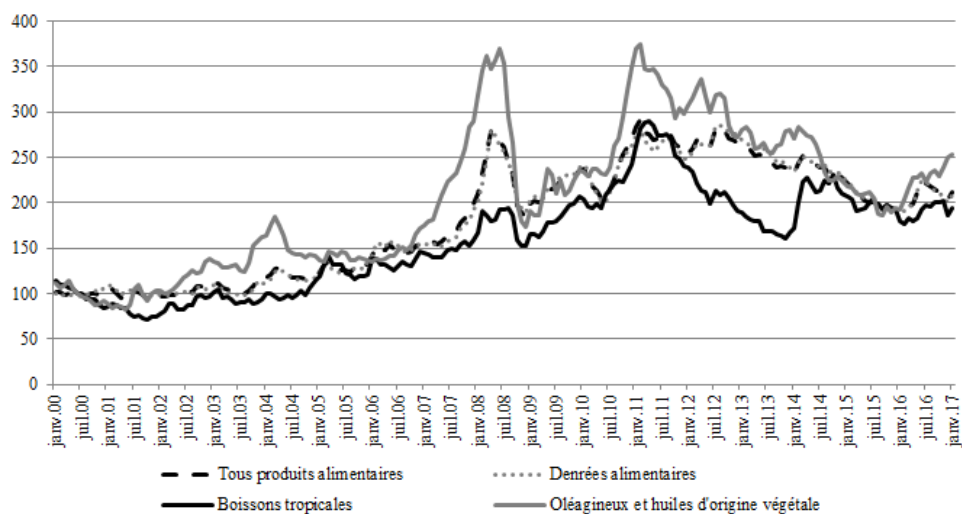
B. Évolution des principaux secteurs de produits de base

1. Denrées alimentaires et produits agricoles

6. En janvier 2016, l'indice des prix des denrées alimentaires de la CNUCED a atteint sa valeur la plus basse en sept ans, à 191,1 points. Dans les six mois qui ont suivi, il est reparti à la hausse, notamment en raison des mauvaises conditions météorologiques liées au phénomène El Niño, qui ont fait chuter la production et créé un climat d'incertitude. Depuis le milieu de l'année 2016, les prix des produits alimentaires sont en baisse, si l'on excepte quelques brefs sursauts en janvier et en février 2017. Tous les sous-indices ont enregistré des baisses notables en janvier-avril 2017, la plus importante concernant les oléagineux et les huiles d'origine végétale (-13,6 %) (voir fig. 3).

Figure 3

Indices des prix de certains groupes de produits de base, janvier 2000-janvier 2017
(2 000 = 100)

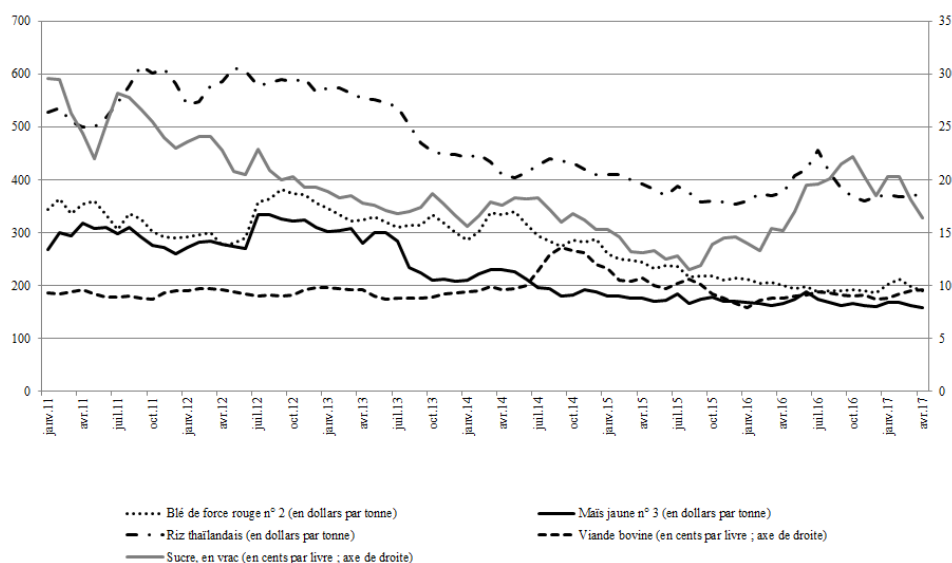


Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données UNCTADStat.

7. Depuis 2012, les prix des céréales ont été généralement orientés à la baisse, principalement du fait du dynamisme de la production et de l'accroissement des stocks (voir fig. 4). La campagne 2016/17 a été marquée par une production record de blé et de maïs, qui a élevé l'offre mondiale de céréales à un niveau sans précédent. Par voie de conséquence, le prix du blé (blé de force rouge d'hiver n° 2), à 191 dollars la tonne en avril 2017, a baissé de 4,5 % en glissement annuel, et de 21,7 % par rapport à son niveau en avril 2015. Le prix du maïs (jaune n° 3) a chuté à son plus bas niveau en plus de sept ans, à 158 dollars la tonne en avril 2017. À court terme, les marchés céréaliers devraient rester relativement stables, sous réserve de conditions météorologiques favorables. Selon les projections du Conseil international des céréales, les productions de blé et de maïs devraient être respectivement de 736 millions de tonnes et de 1,026 milliard de tonnes pendant la campagne 2017/18, c'est-à-dire quelque peu inférieures aux volumes enregistrés pour la campagne 2016/17⁴. La forte demande prévue devrait entraîner une faible diminution des stocks, ce qui pourrait faire légèrement augmenter les prix des céréales.

⁴ Conseil international des céréales, 2017, Grain Market Report n° 476.

Figure 4
Prix de certaines denrées alimentaires et matières premières agricoles, janvier 2011-avril 2017



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données UNCTADStat.

8. Les prix se sont redressés sur le marché du riz au premier semestre 2016. En raison des pertes de production occasionnées par El Niño dans de grands pays producteurs comme l'Inde, la Thaïlande et le Viet Nam, le prix du riz thaïlandais a bondi de 26,9 % en janvier-juillet 2016. Il a ensuite été corrigé à la baisse, à l'annonce des prévisions d'une augmentation de la production mondiale. En glissement annuel, le prix du riz thaïlandais est resté stable, à 375 dollars la tonne en avril 2017, contre 376 dollars la tonne en avril 2016. Au vu des prévisions, selon lesquelles la production et la demande ne vont guère évoluer pendant la campagne en cours, la situation devrait demeurer calme sur le marché du riz.

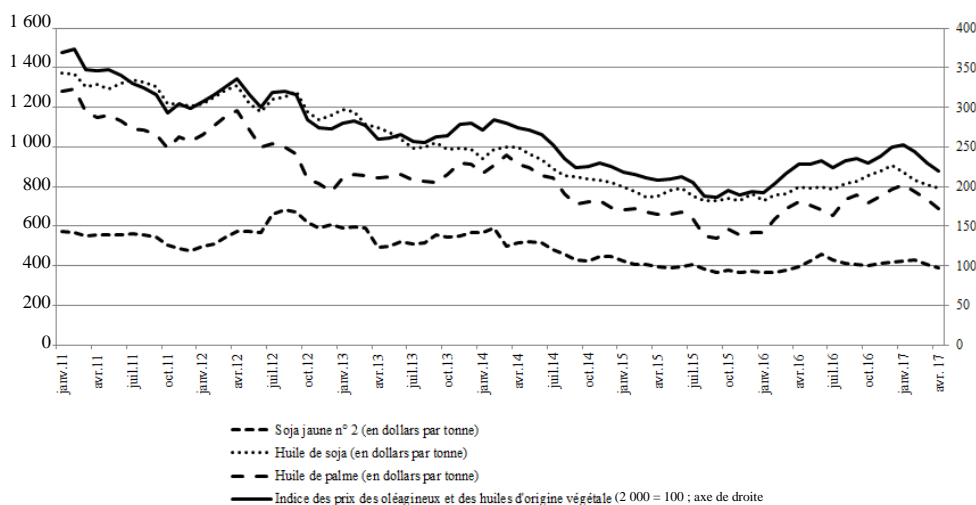
9. Le marché du sucre a subi des turbulences pendant les trois premiers trimestres de l'année 2016, l'écart toujours plus grand entre l'offre et la demande obligeant à puiser dans les stocks jusqu'à les réduire à des niveaux historiquement bas. De janvier à octobre 2016, le prix du sucre (moyenne des prix journaliers selon l'Accord international sur le sucre) a augmenté de 58,1 %, passant de 14,05 cents à 22,22 cents la livre. Cette hausse a entraîné un accroissement de l'offre, ce qui a fini par ramener le prix du sucre à 16,44 cents la livre en avril 2017. Compte tenu des prévisions d'une hausse de l'offre mondiale, le prix du sucre ne devrait pas augmenter pendant la campagne à venir, à moins que le phénomène El Niño ne fasse encore sentir ses effets en 2017 et ne provoque une chute de la production.

10. Le prix de la viande de bœuf congelée en provenance d'Australie et de Nouvelle-Zélande a atteint un niveau sans précédent en septembre 2014, à 272 cents la livre, du fait de contraintes du côté de l'offre. Sous l'effet de l'amélioration de l'offre et de l'affaiblissement de la demande, il a ensuite dégringolé jusqu'en janvier 2016, s'établissant alors à 159 cents la livre et accusant une baisse de 41,6 % en seize mois. En 2016, le marché de la viande bovine a été plus stable, avec une légère tendance à la hausse pendant le premier semestre et une légère tendance à la baisse pendant le second. Grâce à une demande forte, le prix de la viande bovine a augmenté de 9 %, passant de 177 cents la livre en janvier 2017 à 193 cents en avril 2017. Au vu des prévisions relatives à l'offre et à la demande, une faible évolution à la hausse semble probable dans un futur proche.

11. L'indice des prix des oléagineux et des huiles d'origine végétale de la CNUCED a chuté entre août 2011 et septembre 2015, perdant 42,7 % de sa valeur (voir fig. 5). En 2016, cette tendance à la baisse s'est quelque peu inversée, en raison de la baisse de la production d'oléagineux – par exemple, de soja en Amérique du Sud et d'huile de palme en Asie du Sud-Est – causée par les mauvaises conditions météorologiques liées au phénomène El Niño. Les prévisions d'une production record de soja en 2016/17 ont fait baisser les prix des oléagineux et des huiles d'origine végétale au premier trimestre 2017. En avril, la valeur de l'indice était de 219 points en moyenne, soit une progression de 17,5 % depuis septembre 2015. Selon les

prévisions, non seulement la demande mais aussi la production totale d'oléagineux vont augmenter en 2017/18, si bien que les prix devraient rester plutôt stables.

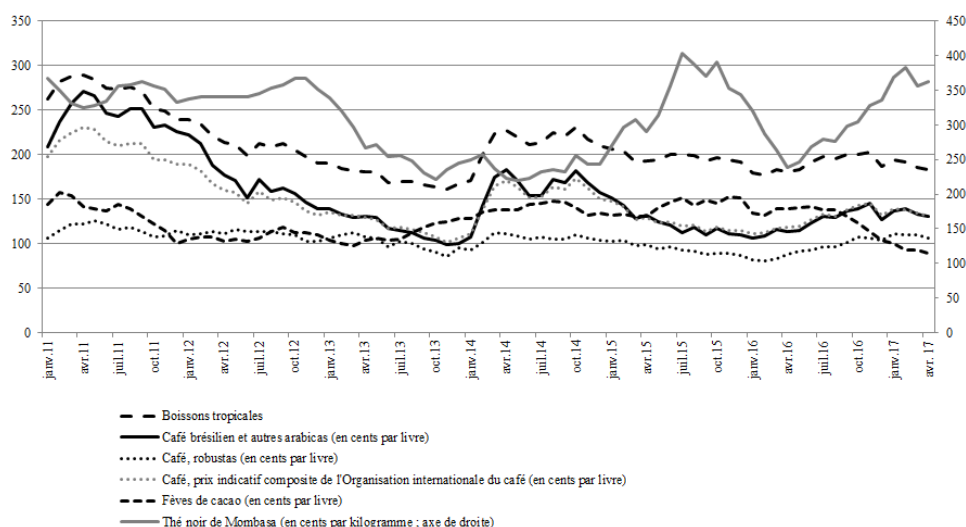
Figure 5
Prix de certains oléagineux et huiles d'origine végétale, janvier 2011-avril 2017



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données UNCTADStat.

12. L'indice des prix des boissons tropicales n'a guère évolué depuis le début 2015, s'établissant en moyenne à 183 points en avril 2017, en hausse de 1,3 % en glissement annuel (voir fig. 6). Cependant, la stabilité de l'indice composite masque d'importantes variations sur les marchés de différentes boissons tropicales. En raison d'épisodes de sécheresse au Brésil et d'un real fort, le prix indicatif composite de l'Organisation internationale du café a bondi de 31,4 %, passant de 111 cents la livre en janvier 2016 à 145 cents la livre en novembre 2016. Cette tendance s'est ensuite inversée, ses causes profondes étant remises en question par l'annonce de conditions météorologiques plus favorables, l'amélioration des prévisions relatives à l'offre dans les grands pays producteurs et la dépréciation de la monnaie brésilienne. En avril 2017, les prix étaient en moyenne de 130 cents la livre, ce qui représentait une hausse de 10,6 % en glissement annuel, mais une baisse de 10,6 % par rapport au niveau observé en novembre 2016. Les prévisions de production étant optimistes pour la campagne 2017/18, les prix ne devraient pas augmenter à moyen terme à moins que les récoltes ne pâtissent de mauvaises conditions météorologiques.

Figure 6
Prix de certaines boissons tropicales, janvier 2011-avril 2017



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données UNCTADStat.

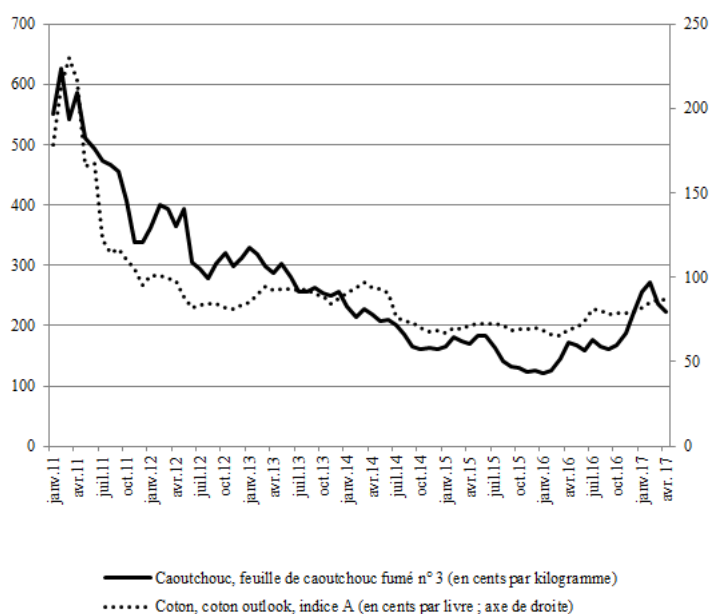
13. Le prix des fèves de cacao a amorcé une baisse en juillet 2016, à l'annonce d'un accroissement de la production en Afrique de l'Ouest et d'un excédent d'offre en 2016/17. En avril 2017, il était en moyenne de 89 cents la livre, son plus bas niveau en près d'une décennie, alors qu'il s'élevait à 152 cents la livre en novembre 2015 (-41,6 %). Cette évolution s'expliquait par la prévision de fortes hausses de la production en Côte d'Ivoire et au Ghana et par un excédent d'offre sans précédent. Comme il est peu probable que la demande augmente plus vite que la production dans un futur proche, le prix des fèves de cacao devrait rester bas.

14. Le marché du thé s'est caractérisé par une grande instabilité ces deux dernières années. En juillet 2015, le prix du thé noir de Mombasa a culminé à 403 cents le kilogramme en moyenne. Il est ensuite tombé à 238 cents le kilogramme en avril 2016, chutant de 41 % en neuf mois, principalement en raison d'une offre excédentaire. Après un nouveau revirement de tendance au milieu de l'année 2016, le prix du thé noir de Mombasa s'élevait en moyenne à 362 cents le kilogramme en avril 2017, progressant de 52,1 % par rapport à son niveau en avril 2016. Le prix du thé devrait rester soumis à des variations, les aléas météorologiques dans les grandes régions de culture rendant difficiles les prévisions relatives à l'offre.

15. Après avoir atteint des sommets en 2011, les prix des matières premières agricoles n'ont cessé de chuter jusqu'en 2015 (voir fig. 7). Par exemple, le prix du caoutchouc (feuille de caoutchouc fumé n° 3) a été ramené de 626 cents le kilogramme en février 2011 à 165 cents le kilogramme en janvier 2015, baissant de 73,6 %. Après une nouvelle baisse des prix au second semestre 2015, les grands producteurs de caoutchouc, dont l'Indonésie, la Malaisie et la Thaïlande, ont mis en place un système de contingents d'exportation en mars 2016. La tendance s'est alors inversée et les prix ont augmenté de 54,2 %, passant de 145 cents le kilogramme en mars 2016 à 223 cents le kilogramme en avril 2017. Étant prévu que la demande mondiale de caoutchouc augmente plus vite que la production, il est probable que les prix continueront d'augmenter.

Figure 7

Prix de certaines matières premières agricoles, janvier 2011-avril 2017



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données UNCTADStat.

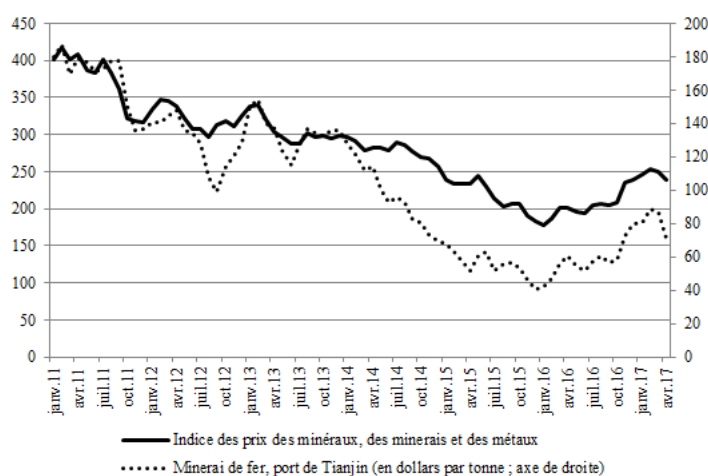
16. Le prix du coton (coton outlook, indice A) a chuté de 70,7 %, passant de 230 cents la livre en mars 2011 à 67 cents la livre en janvier 2015. Il est ensuite resté relativement stable, avant de repartir à la hausse en mars 2016. En avril 2017, la valeur de l'indice atteignait 87 cents la livre et progressait de 25,6 % en glissement annuel. Pour l'heure, on prévoit une augmentation de la production et la poursuite de la mise aux enchères des réserves chinoises, ce qui devrait atténuer la tendance à la hausse des prix du coton en 2017.

2. Minéraux, minerais et métaux

17. Les prix des minéraux, des minerais et des métaux ont baissé pendant près de cinq années, après un pic au début de 2011. De février 2011 à janvier 2016, la valeur de l'indice des prix des minéraux, des minerais et des métaux de la CNUCED a été ramenée de 418 points à 178 points, soit une diminution de 57,3 %⁵. La tendance s'est inversée en 2016, l'indice des prix atteignant 239 points en décembre. Cette hausse des prix était essentiellement due à une offre plus faible et incertaine, notamment sur les marchés du nickel, du cuivre et du zinc. En glissement annuel, la valeur de l'indice a progressé de 37,8 % en janvier 2017. Cette évolution à la hausse a été interrompue à la fin du premier trimestre. La valeur de l'indice a baissé de 5,5 % entre février et avril 2017, passant de 254 points à 240 points (voir fig. 8). Cela s'expliquait principalement par un effondrement des prix du minerai de fer, en raison de l'affaiblissement attendu de la demande chinoise.

Figure 8

Indices des prix des minéraux, des minerais et des métaux ; et prix nominaux du minerai de fer, janvier 2011-avril 2017
(2 000 = 100)



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données UNCTADStat.

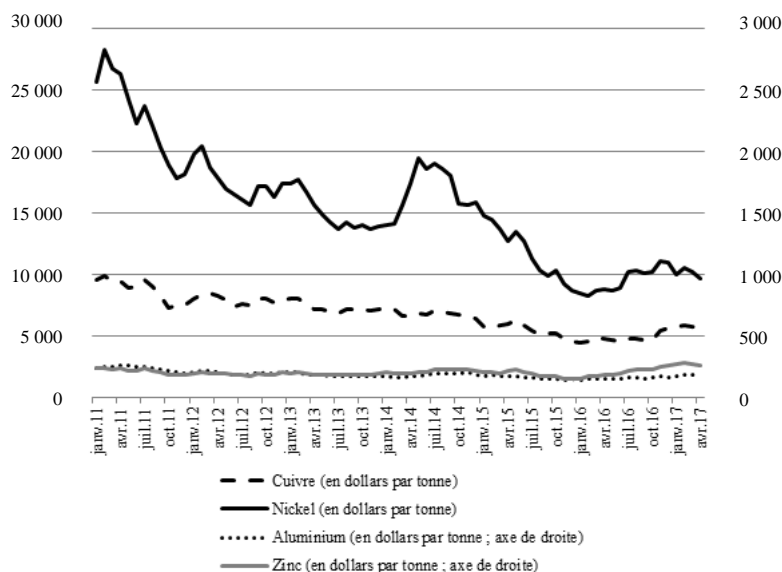
18. Le prix du minerai de fer dépend dans une large mesure de la consommation chinoise, les importations de la Chine représentant plus des deux tiers du commerce mondial de minerai de fer par voie maritime. La production chinoise d'acier, en particulier, est un bon indicateur de la demande de minerai de fer. Lorsque sa croissance s'est ralentie en 2014, avant de devenir négative en 2015, le prix du minerai de fer acheminé jusqu'au port de Tianjin a chuté de 70,3 %, passant de 136 dollars la tonne sèche en décembre 2013 à 40 dollars la tonne sèche en décembre 2015. Les prix du minerai de fer se sont ensuite redressés et ont quasiment doublé entre janvier et décembre 2016, en raison d'une reprise de la demande chinoise et d'une baisse de la production dans des mines aux coûts d'exploitation élevés. En avril 2017, le recul de la demande chinoise d'acier et les préoccupations liées à l'excédent d'offre ont fait chuter le prix du minerai de fer à 71 dollars la tonne sèche. Il est peu probable que celui-ci augmente sensiblement à court terme, compte tenu des conditions favorables du côté de l'offre.

19. En février 2011, le prix du cuivre a culminé à 9 867 dollars la tonne à la Bourse des métaux de Londres. Sous l'effet d'une tendance généralisée à la baisse, il n'était plus que légèrement supérieur à la moitié de cette valeur en janvier 2016, à 4 458 dollars la tonne (voir fig. 9). De juin à décembre 2016, le prix du cuivre a augmenté de 21,9 %, malgré une forte progression de l'offre en raison de l'extension des activités des mines existantes et de l'exploitation de nouveaux gisements au Mexique et au Pérou. Cette hausse découlait de plusieurs facteurs, notamment d'une reprise de la demande chinoise et d'une augmentation

⁵ Cet indice couvre le cuivre, l'aluminium, le minerai de fer, le nickel, le plomb, le zinc, l'étain, la roche phosphatée, le minerai de manganèse et le minerai de tungstène. L'or n'est pas inclus.

des opérations spéculatives après les élections présidentielles aux États-Unis. Le Groupe d'étude international du cuivre prévoyant un recul de l'offre de 1 % en 2017, il est probable que le prix du cuivre augmente encore.

Figure 9

Prix de certains minéraux, minerais et métaux, janvier 2011-avril 2017

Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données UNCTADStat.

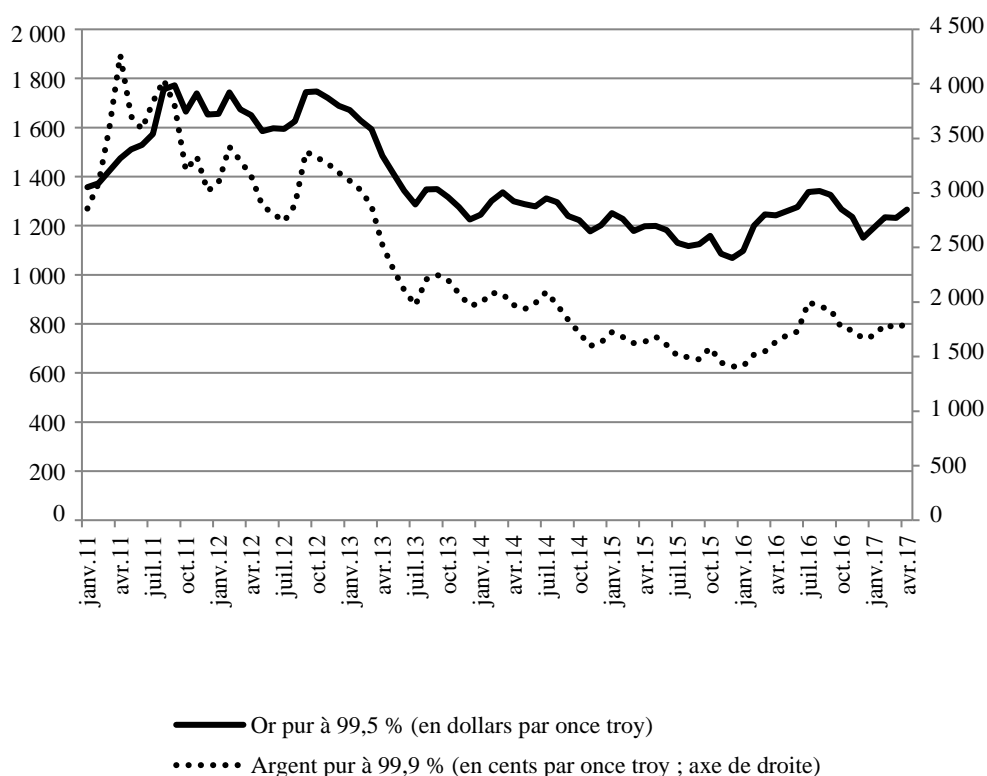
20. Malgré des variations, le prix de l'aluminium est resté orienté à la baisse en 2015, en raison d'une offre abondante et d'une faible croissance de la demande. Entre janvier et décembre 2015, il a chuté de 17,4 % à la Bourse des métaux de Londres, passant de 1 808 à 1 494 dollars la tonne. Il est remonté par la suite, en raison d'une progression plus forte que prévu de la demande et d'une contraction de l'offre à la fin 2015. En avril 2017, le prix de l'aluminium était en moyenne de 1 931 dollars la tonne. À court terme, on peut s'attendre à ce que sa hausse récente stimule l'offre, ce qui rendrait peu probable une nouvelle envolée des prix.

21. Le prix du nickel a brièvement dévié de sa tendance générale à la baisse au début de 2014, lorsque l'Indonésie a interdit l'exportation de minerai non traité. Après une augmentation des exportations philippines, en particulier à destination de la Chine, le prix du nickel s'est réorienté à la baisse, jusqu'au début de l'année 2016. Le nickel a ainsi perdu 56,4 % de sa valeur à la Bourse des métaux de Londres, son prix passant de 19 047 dollars la tonne en juillet 2014 à 8 306 dollars la tonne en février 2016. À la suite de la fermeture de mines aux Philippines, pour des raisons écologiques, le prix du nickel a atteint jusqu'à 11 010 dollars la tonne en décembre 2016, avant de retomber à 9 665 dollars la tonne en avril 2017. L'Indonésie ayant assoupli son interdiction d'exporter du nickel non traité, les conditions se sont améliorées du côté de l'offre, ce qui pourrait conduire à une légère baisse des prix à court terme.

22. Les marchés du zinc ont été très instables ces deux dernières années. De mai 2015 à janvier 2016, le zinc a perdu 34 % de sa valeur à la Bourse des métaux de Londres, son prix passant de 2 289 à 1 512 dollars la tonne. La faiblesse de la demande et la surabondance de l'offre étaient les principales raisons de la baisse des prix en 2015. La fermeture de mines et la diminution de la production ont ensuite rendu l'offre insuffisante, ce qui a inversé la tendance. De fait, le prix du zinc a augmenté de 88,4 % entre janvier 2016 et février 2017, pour atteindre son plus haut niveau depuis octobre 2007, à 2 848 dollars la tonne. Cependant, il a baissé de 7,6 % entre février et avril 2017. Le déficit de l'offre enregistré en 2016 étant surtout dû à une réduction de la production dans les grands pays producteurs, le niveau élevé des prix devrait finir par entraîner une augmentation de l'offre, rendant peu probables de nouvelles hausses importantes de prix dans un futur proche.

23. Les prix des métaux précieux ont beaucoup augmenté pendant le premier semestre 2016 (voir fig. 10). Entre janvier et juillet 2016, le prix de l'or a progressé de 21,9 %, passant de 1 097 à 1 337 dollars l'once troy. Pendant la même période, le prix de l'argent a augmenté de 41,7 %, de 1 411 à 1 999 cents l'once troy. L'incertitude géopolitique et macroéconomique causée par plusieurs facteurs, dont le vote du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en faveur de son retrait de l'Union européenne et la faiblesse des taux d'intérêt dans les grandes puissances économiques, semble avoir stimulé les investissements dans l'or et l'argent et, ce faisant, orienté les prix des métaux précieux à la hausse pendant cette période. Les prix de l'or et de l'argent ont baissé au dernier trimestre 2016, en raison du relèvement du taux directeur décidé par le Conseil des administrateurs de la Réserve fédérale des États-Unis et du renforcement du dollar. En avril 2017, les prix de l'or et de l'argent étaient respectivement de 1 266 dollars l'once troy et de 1 803 dollars l'once troy en moyenne. L'évolution à court terme des prix des métaux précieux continue de dépendre du taux directeur de la Réserve fédérale américaine qui, en cas de nouvelle augmentation, tirera les prix vers le bas, et de la situation géopolitique et de l'affaiblissement potentiel du dollar, qui pourront tirer les prix vers le haut.

Figure 10
Prix de l'or et de l'argent, janvier 2011-avril 2017



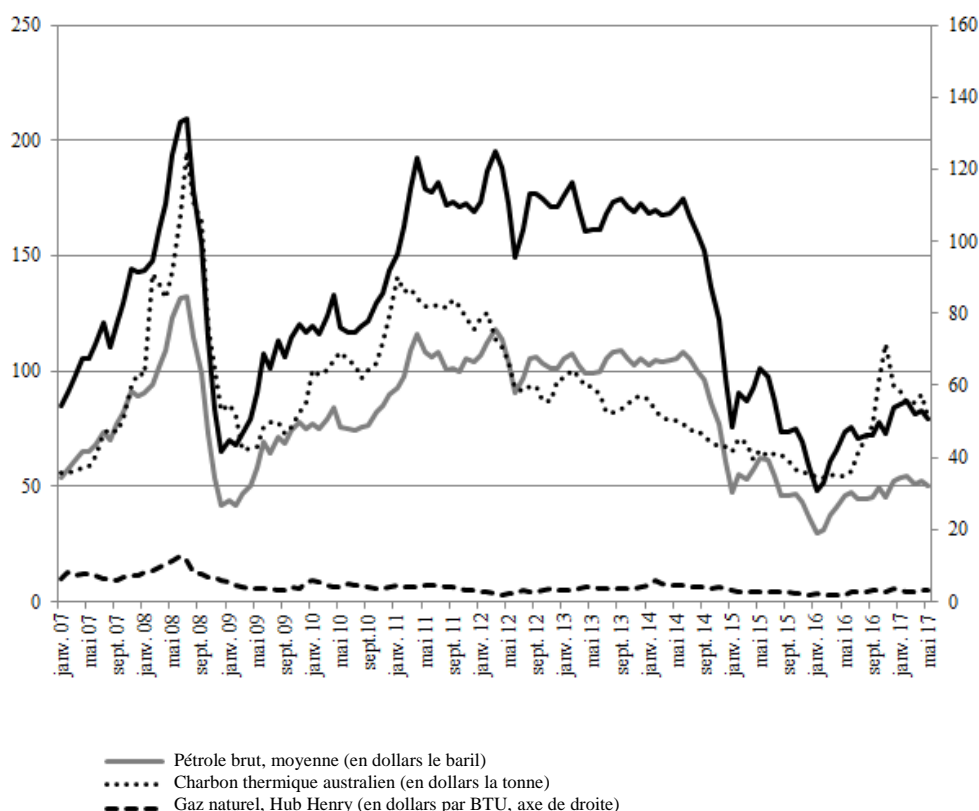
Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données UNCTADStat.

3. Énergie

Pétrole brut

24. Au cours des dix dernières années, les cours du brut ont connu un haut niveau de volatilité. Entre janvier 2007 et mai 2017, le prix moyen au comptant du baril de Brent a fluctué entre 133,9 dollars et 30,8 dollars (voir fig. 11). Le prix plancher de cette période, le plus bas enregistré depuis décembre 2003, a été atteint en janvier 2016. Entre juin 2014 et janvier 2015, le cours du baril s'est effondré de 56,7 %, passant de 107,0 dollars à 48,4 dollars, et il est resté globalement déprimé depuis.

Figure 11
Cours du pétrole brut, du charbon et du gaz naturel, janvier 2007-mai 2017



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après les Statistiques financières internationales du Fonds monétaire international (FMI).

25. L'effondrement des cours à la fin de l'année 2014 a été principalement provoqué par un excédent de l'offre lié à la hausse massive de la production de pétrole de schiste en Amérique du Nord, à l'accroissement de la production de pays non membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), et au ralentissement de la progression de la demande. L'accumulation des stocks de brut a amplifié le déséquilibre entre l'offre et la demande. Selon des données de l'Energy Information Administration des États-Unis, la production mondiale de pétrole est passée de 93,7 millions de barils par jour en juillet 2014 à 97,5 millions de barils par jour en juillet 2015, et 46 % de cette augmentation de 3,8 millions de barils par jour ont été le fait de pays non membres de l'OPEP. Sur la même période, la consommation mondiale n'a augmenté que de 2,6 millions de barils par jour, d'où une croissance notable des stocks.

26. Face à la chute des cours, l'OPEP a décidé, lors de sa conférence ministérielle du 30 novembre 2016, de diminuer sa production de 1,2 million de barils par jour à partir de janvier 2017, l'Arabie saoudite assumant une grande part de cette baisse (486 000 barils par jour). La diminution de la production constitue la base de l'accord signé le 10 décembre 2016 avec de grands pays producteurs non membres de l'OPEP, notamment la Fédération de Russie, aux termes duquel ces pays ont convenu de réduire leur production de 558 000 barils par jour. Cet accord a eu des effets à court terme, puisque les cours ont augmenté de 20,0 %, passant de 45,3 dollars le baril en novembre 2016 à 54,4 dollars le baril en février 2017, avant de revenir à 49,9 dollars par baril en mai 2017.

27. Le 25 mai 2017, aussi bien l'OPEP que les autres pays producteurs ont décidé de prolonger jusqu'à mars 2018 la durée de l'accord, qui prenait originellement fin en juin 2017. Les effets de cette décision dépendront à la fois du degré de respect des engagements de réduction et de la mesure dans laquelle les pays producteurs non signataires de l'accord augmenteront leur production. Par exemple, les États-Unis ont accru la leur de 4,7 %, passant de 14,71 millions de barils par jour en janvier 2017 à 15,4 millions de barils par jour en mai 2017, ce qui compense presque 40 % de la baisse de la production issue de

l'accord. Même si certains facteurs techniques ou autres pourraient freiner de nouvelles augmentations à court terme de la production aux États-Unis, il est peu probable que l'accord signé en mai 2017 soit de nature à susciter à lui seul une remontée des cours au niveau de ceux constatés au début de l'année 2014. De plus, les stocks restent à un niveau élevé, ce qui semble écarter la possibilité d'une reprise marquée des cours. En ce qui concerne les facteurs de hausse, les anticipations d'un renforcement de la demande pourraient soutenir les cours dans un futur proche.

Gaz naturel

28. Traditionnellement, les marchés du gaz naturel sont régionalisés en raison des contraintes physiques liées au transport et des divers arrangements contractuels qui existent dans différentes régions. Cela a mené à la coexistence de divers prix de référence qui peuvent différer de façon notable à certains moments, voire évoluer dans des directions opposées à l'occasion. Par exemple, en février 2012, en Allemagne, le prix à la frontière d'un million d'unités thermiques britanniques (BTU) de gaz naturel en provenance de Russie s'élevait à 12,22 dollars, tandis qu'aux États-Unis, le prix au terminal Henry Hub (Louisiane) n'était que de 2,53 dollars par million de BTU.

29. Le prix du gaz naturel au Henry Hub, qui fait souvent office de référence mondiale, est tombé à 1,70 dollar par million de BTU en mars 2016, soit son plus bas niveau depuis plus de vingt ans, principalement en raison de la faiblesse de la consommation liée à un hiver doux. Par la suite, il a fluctué en s'inscrivant dans une tendance à la hausse, pour s'établir en moyenne à 3,12 dollars par million de BTU en mai 2017. D'après les prévisions de l'Energy Information Administration, la demande liée à la consommation et aux exportations devrait être supérieure à l'offre en 2017 et 2018, ce qui devrait entraîner une baisse du niveau des stocks. De nouvelles hausses du prix du gaz naturel au Henry Hub semblent donc probables à court terme.

30. Le développement rapide des infrastructures de gaz naturel liquéfié (GNL) et des technologies devrait entraîner un renforcement de l'intégration des marchés mondiaux. Les capacités mondiales de liquéfaction étaient de 340 millions de tonnes par année en janvier 2017, soit près de deux fois plus qu'en 2005⁶. Elles devraient augmenter de plus de 100 millions de tonnes en 2017, principalement en Australie et aux États-Unis, et donc continuer de croître à un rythme soutenu. En 2015, le GNL a représenté 32,5 % des transactions mondiales de gaz naturel⁷. À moyen terme, l'augmentation des capacités de production de GNL pourrait contribuer à la convergence des prix du gaz naturel.

Charbon

31. Le charbon reste au niveau mondial le principal combustible utilisé pour la production d'électricité, ainsi qu'une source importante d'énergie thermique pour les industries de l'acier et du ciment. Puisqu'il est également à l'origine de 45 % des émissions de carbone d'origine énergétique, réduire sa part dans le mix énergétique mondial demeure un enjeu clef dans le contexte de l'atténuation des changements climatiques. Selon les prévisions de l'Agence internationale de l'énergie, la part du charbon dans la production d'énergie, qui est en baisse régulière, devrait passer de 41 % en 2014 à 36 % en 2021.

32. Les cours du charbon ont fluctué à la baisse du début de 2014 jusqu'à la mi-2016, principalement en raison d'une offre excédentaire persistante et de la faiblesse de la demande en Chine. Le prix du charbon thermique australien, qui a valeur de référence, a baissé de 36,1 %, passant de 88 dollars par tonne en janvier 2014 à 56 dollars par tonne en juin 2016. Il a ensuite bondi jusqu'à 111 dollars par tonne en novembre 2016, en raison d'une réduction de l'offre en Australie et de la hausse de la demande en Chine, où la production intérieure a été abaissée pour réduire l'offre excédentaire et accroître la rentabilité du secteur. Suite à un accroissement de l'offre, principalement en raison d'un assouplissement partiel des restrictions qui pesaient sur la production en Chine, le prix du

⁶ Union internationale du gaz, 2010, *World Liquefied Natural Gas Report* (Barcelone) ; Union internationale du gaz, 2017, *World Liquefied Natural Gas Report* (Barcelone).

⁷ Sur la base de données fournies par BP, *Statistical Review of World Energy 2016* (Londres).

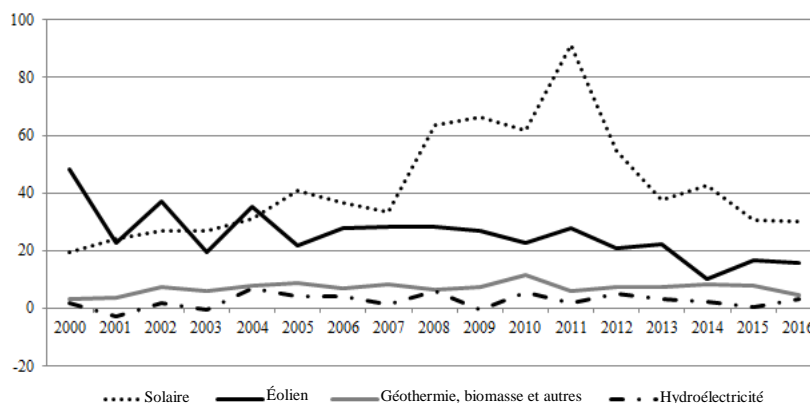
charbon a reculé à 80 dollars par tonne en mai 2017. À court terme, au vu des importantes surcapacités de production, il semble probable que les cours poursuivent un mouvement baissier.

Énergies renouvelables

33. Les énergies renouvelables sont désormais la principale source de production d'électricité au niveau mondial, et elles devraient représenter 60 % des capacités énergétiques mondiales d'ici à 2021⁸. Le développement notable des capacités éoliennes en mer et photovoltaïques solaires ont contribué en 2015 à la croissance record des capacités de production d'électricité renouvelable, qui a atteint 153 gigawatts⁹. Depuis plus d'une décennie, le photovoltaïque solaire a connu le taux de croissance le plus élevé des sources d'énergies renouvelables, suivie par l'éolien (voir fig. 12). La Chine continue d'être le principal moteur du développement des capacités de production d'énergie renouvelable à l'échelle mondiale, aussi bien pour l'éolien en mer que pour le photovoltaïque. Ces capacités de production sont en hausse dans de nombreux pays et régions, notamment l'Inde, les États-Unis et l'Union européenne.

Figure 12

Taux de croissance annuelle de la consommation mondiale d'énergies renouvelables par type, 2000-2016



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, à partir de données provenant de BP, 2016.

34. Le déploiement à grande échelle des technologies d'exploitation des énergies renouvelables a permis des réductions notables des coûts, ce qui a amélioré la compétitivité de ces énergies par rapport à celle des combustibles fossiles. Par exemple, l'éolien en mer est devenu l'une des sources d'électricité les plus abordables, son coût moyen actualisé¹⁰ en 2014 variant dans une fourchette de 0,06 dollar à 0,09 dollar par kilowatt¹¹, soit moins que celui de l'électricité produite par les centrales au charbon des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)¹². D'autres

⁸ Agence internationale de l'énergie, *Renewable Energy Medium-term Market Report 2016*, consultable à l'adresse <https://www.iea.org/Textbase/npsum/MTrenew2016sum.pdf> (page consultée le 3 juillet 2017).

⁹ Ibid.

¹⁰ Le coût actualisé de l'électricité est une mesure synthétique de la compétitivité globale de différentes technologies de production, qui correspond au coût par kilowattheure de la construction et de l'exploitation d'une centrale électrique pendant sa durée de vie supposée (voir https://www.eia.gov/outlooks/aeo/electricity_generation.php).

¹¹ Agence internationale pour les énergies renouvelables, 2015, *Renewable Power Generation Costs in 2014* (Bonn).

¹² Agence internationale pour les énergies renouvelables, 2014, *Renewable power generation costs in Remap [road map for a renewable energy future] 2030*, consultable à l'adresse <http://www.irena.org/remap/REmap-FactSheet-7-Cost%20Competitive.pdf> (page consultée le 3 juillet 2017).

réductions substantielles des coûts de production des énergies renouvelables devraient intervenir à moyen terme. Ainsi, le coût moyen actualisé de l'électricité d'origine photovoltaïque, éolienne en mer ou solaire à concentration pourrait baisser de respectivement 59 %, 43 % et 35 % d'ici à 2025¹³.

35. Le développement continu des énergies renouvelables joue un rôle critique dans la réalisation du programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'atteinte de l'objectif consistant à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C et le limiter à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels (art. 2 de l'Accord de Paris au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques). De plus, le développement des capacités de production d'énergie renouvelable offre la possibilité d'améliorer de façon notable l'accès à l'électricité dans les zones rurales des pays en développement pour les aider à réaliser l'objectif de développement durable n° 7, qui vise à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable. Dans ce contexte, il est crucial de mettre en œuvre des politiques favorables aux énergies renouvelables, particulièrement au vu de la faiblesse des cours des combustibles fossiles.

II. Questions de politique générale découlant de l'évolution récente des marchés

A. Gestion des fluctuations et renforcement de la stabilité macroéconomique

36. Les fluctuations des cours des matières premières exercent une influence sur les mouvements de capitaux à destination des pays en développement tributaires des produits de base, et donc sur la balance des paiements. De plus, dans ces pays, les recettes publiques sont généralement étroitement liées au cours des produits de base. À cet égard, les pays en développement tributaires des matières premières doivent en permanence ajuster leurs politiques budgétaires et monétaires face aux contraintes induites de l'extérieur et à la volatilité des cours.

37. Les politiques budgétaires contracycliques et l'épargne de précaution peuvent contribuer à protéger les budgets publics des effets de la volatilité des cours des matières premières, et ainsi à assurer la continuité des programmes sociaux, des plans de développement des infrastructures et d'autres plans importants pour le développement économique et social. Dans ce contexte, des fonds de stabilisation des recettes peuvent permettre de lisser les effets des dépenses publiques. Par ailleurs, ces fonds peuvent servir à transférer les recettes actuelles aux générations futures et ainsi à contribuer à la solidarité intergénérationnelle, en particulier si les revenus proviennent de l'exploitation de matières premières non renouvelables. Cependant, ils ne sont efficaces que s'ils sont bien gérés et que les dépenses et les investissements sont encadrés par des règles bien conçues et qui suscitent l'adhésion.

38. La dépendance aux matières premières pose également des problèmes en termes de politique monétaire. La volatilité des taux de change, l'inflation et le syndrome hollandais sont des phénomènes qui peuvent menacer la croissance et le développement dans les pays en développement tributaires des produits de base. Pour atténuer ces types de risques macroéconomiques, il est indispensable de mettre en œuvre dans la durée un cadre sain de politique monétaire, ce qui nécessite une banque centrale indépendante dotée d'un mandat clair et qui fasse de la stabilité sa priorité pour garantir un environnement économique propice aux affaires et à l'investissement.

¹³ Agence internationale pour les énergies renouvelables, 2016, *The Power to Change : Solar and Wind Cost Reduction Potential to 2025* (Bonn).

B. Promotion d'une transformation axée sur les énergies durables et bénéfiques à en retirer

39. La faiblesse des cours des combustibles fossiles n'est pas seulement une source de stress économique pour les pays exportateurs de pétrole et de gaz, mais également un obstacle au développement des sources d'énergies renouvelables. En particulier, pour ce qui est de la production d'électricité, le gaz naturel et le charbon sont en concurrence directe avec les sources d'énergies renouvelables. Dans ce contexte, il est important de mettre en œuvre des politiques favorables aux énergies renouvelables de façon à maintenir la dynamique de la transition vers un système énergétique mondial durable. Cela implique notamment de réduire les subventions néfastes et coûteuses accordées au secteur des combustibles fossiles, dont on estime le montant à 5 300 milliards de dollars en 2015¹⁴. Par ailleurs, les politiques en faveur du développement des énergies renouvelables, qui peuvent prendre la forme de la fixation d'objectifs dans le mix énergétique d'un pays ou de la garantie d'un accès au financement pour les investissements durables, demeurent importantes.

40. Au-delà de sa participation à l'atténuation des changements climatiques, le développement des énergies renouvelables peut également contribuer à des objectifs de développement, notamment la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Plus d'un milliard de personnes dans le monde n'ont toujours pas accès à l'électricité. Les solutions d'énergies renouvelables peuvent faciliter l'accès à des énergies propres là où elles font défaut, par exemple dans des zones reculées qui ne sont pas reliées au réseau. D'une façon générale, la transition vers des sources d'énergie propre et renouvelable peut avoir un certain nombre de retombées positives, notamment en termes de santé, de pollution et de dépendance à une seule et unique source d'énergie.

C. La diversification au service de la baisse de la volatilité et de la réduction des risques

41. La volatilité des marchés internationaux des produits de base au cours de la dernière décennie illustre l'importance d'une transformation structurelle des économies des pays en développement tributaires des matières premières. Ces pays se caractérisent par définition par la forte concentration de leurs recettes d'exportation, ce qui risque d'entraver leurs perspectives de croissance et de développement à long terme¹⁵. La diversification et la montée en gamme jouent donc un rôle crucial dans la réduction des risques liés à la variabilité induite par le haut niveau de concentration des exportations de ces pays. La diversification de la structure des exportations garantit une meilleure stabilité des recettes publiques et généralement une diminution de la volatilité macroéconomique.

42. Les politiques d'appui à la diversification et à la montée en gamme des exportations doivent remédier aux difficultés et aux goulets d'étranglement spécifiques à chaque pays pour contribuer avec succès à la transformation structurelle. À cet égard, les pays en développement tributaires des produits de base pourraient envisager de prendre des mesures visant à stimuler les initiatives et l'investissement du secteur privé, qui sont les principaux moteurs de l'émergence de produits innovants et de nouvelles industries. Au nombre de ces mesures figurent la stabilisation de l'environnement macroéconomique tel que décrit précédemment, l'amélioration du climat économique, y compris de l'accès au financement, et l'investissement dans le capital humain et les infrastructures. De plus, les politiques qui favorisent l'établissement de liens entre les secteurs des matières premières et les autres secteurs peuvent également contribuer à la diversification. Enfin, les stratégies de diversification industrielle devraient être axées sur l'inclusion des femmes, qui font face à des obstacles spécifiques, notamment l'accès à la propriété foncière et au crédit, ainsi qu'à des normes sociales qui entravent leur participation efficace.

¹⁴ Fonds monétaire international, 2015, *How large are global energy subsidies ?*, document de travail n° 15/105.

¹⁵ L'édition 2017 du *Rapport sur les produits de base et le développement* de la CNUCED fournira une analyse détaillée des canaux de transmission par lesquels la dépendance aux matières premières exerce des effets sur divers aspects du développement humain, social et économique.